



Comité Spéléologique
Régional Nouvelle-Aquitaine

Plan de développement 2017-2020

Préambule

La spéléologie est une activité sportive de pleine nature qui offre de multiples pôles d'intérêt : techniques, scientifiques, environnementaux et patrimoniaux.

Ses liens avec les universitaires, les collectivités territoriales et les administrations publiques dépassent largement le simple aspect sportif d'une activité de pleine nature.

Pourtant, sans une approche d'abord sportive, la spéléologie ne peut pas exister car le milieu souterrain est exigeant, tant par les compétences physiques qu'il demande que par les techniques spécifiques nécessaires à son exploration.

Le spéléologue doit également tenir compte du fait que son activité se déroule dans un milieu spécifique vulnérable. Tous ses projets doivent s'inscrire dans le respect de l'environnement et le développement durable.

Notre nouvelle région

La fusion récente des trois régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes a donné naissance à une grande région, très étendue géographiquement, et disparate dans ses lieux et ses modes de pratique.

Les actions du Comité Régional doivent être redéfinies dans ce nouveau contexte. Son rôle entre le niveau départemental, souvent bien structuré, et le niveau national, lointain, est souvent mal compris par les pratiquants. Ainsi, il apparaît nécessaire de développer les actions de communication intra-régionales, les actions de terrain permettant aux spéléologues de toute la région de se rencontrer et aussi de conforter le rôle du comité régional dans l'organisation fédérale.

La pratique de la spéléologie et du canyonisme en Nouvelle-Aquitaine

Avec environ 700 licenciés, la région Nouvelle-Aquitaine est l'une des plus importantes de France. Ce nombre est en stagnation ces dernières années, et on constate une augmentation de l'âge moyen des pratiquants. Le nombre de féminines s'établit aux environs de 25% depuis plusieurs années.

La région est aussi l'un des territoires les plus riches de France en cavernes, gorges et canyons, et également souterrains, mines et carrières. De nombreuses cavités naturelles restent à découvrir.

Dans tous les départements de la région, à l'exception de la Creuse, on a découvert des cavités naturelles. Elles sont particulièrement nombreuses dans les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne, et dans une moindre mesure en Gironde, Charente et Lot-et-Garonne.

De nombreux sites Natura 2000 concernent, au moins partiellement des cavités, naturelles ou artificielles, ou des canyons, ainsi que de grands sites karstiques comme le massif de la Pierre-Saint-Martin, dans les Pyrénées.

La population pratiquant la spéléologie et le canyionisme se divise en deux catégories :

- Ceux qui pratiquent essentiellement des activités d'exploration et de recherche, et sont souvent très impliqués dans la protection du milieu souterrain.
- Ceux qui pratiquent essentiellement la spéléologie et le canyionisme de loisir.

Les deux populations cohabitent dans beaucoup d'associations en Nouvelle-Aquitaine.

La première population est majoritaire car notre région conserve un fort potentiel de découvertes de nouvelles cavités (Périgord, Charentes et Pyrénées essentiellement). La Nouvelle-Aquitaine est un des leaders en France pour ce type d'activité et certains de ses sites sont fréquentés par des spéléos de toute la France mais aussi européens. Cette population s'implique fortement dans la protection de l'environnement et dans les projets de développement du territoire auprès des collectivités territoriales. Elle est de plus en plus souvent sollicitée par les collectivités et les services de l'Etat pour des expertises de toute nature concernant le milieu souterrain (captages d'eau potable, gestion des risques, sites Natura 2000 ...). Les spéléos d'exploration sont, la plupart du temps, les cadres des associations et les plus consommateurs de formations techniques et pédagogiques. Toutefois, on assiste à un net vieillissement de cette population.

La deuxième population, en général plus jeune, est souvent très active mais aussi plus changeante en termes d'activité. Les associations qui pratiquent majoritairement le canyionisme sont actives et bien organisées, mais elles s'impliquent moins dans les actions extra-sportives.

Dans un premier temps notre objectif doit être de stabiliser le nombre global des pratiquants licenciés en Aquitaine en augmentant le nombre d'adhérents dans les tranches d'âge moyennes et chez les jeunes et en essayant de retenir les seniors.

Le développement de notre activité apporte à la société une connaissance approfondie de notre patrimoine souterrain qui s'inscrit dans différents plans majeurs du développement des territoires.

- Développement des connaissances des eaux souterraines et leur traçage dans les massifs karstiques
- Développement des connaissances de la biodiversité souterraine
- Développement des connaissances des grands vides souterrains qui s'inscrivent dans l'analyse des risques naturels

Ainsi, le CSRNA, structure déconcentrée de la Fédération Française de Spéléologie, contribue au développement de l'expertise fédérale, technique, scientifique, environnementale et culturelle. Le CSRNA a vocation à être un centre de ressources pour les collectivités territoriales, les services de l'état et les acteurs privés pour toutes les questions touchant au milieu souterrain

Notre activité participe également à l'éducation de la jeunesse. La pratique de cette activité au-delà de son aspect sportif étant dans un environnement dépaysant elle oblige à progresser dans des valeurs de solidarité, d'écoute du formateur et de respect de l'environnement.

Le plan de développement 2017-2020 du Comité Spéléologique Régional de Nouvelle-Aquitaine prend en compte ces différents aspects de l'activité. Il s'articule autour de six axes, détaillés ci-dessous.

Axe n° 1 :

Mettre en place des outils de gestion et de communication performants.

Le comité régional doit œuvrer au développement et au rayonnement de la spéléologie en Nouvelle-Aquitaine. Ce n'est pas une chose facile du fait de l'éloignement géographique des différents responsables qui sont, par ailleurs, déjà des responsables sur le plan local.

Actions à envisager :

- Organiser la communication à distance entre les membres du Conseil d'Administration et entre ceux-ci et les présidents de CDS, au moyen d'outils informatiques adaptés.
- Organiser le partage et l'archivage des documents, ainsi que l'accès aux documents utiles par les CDS et clubs de la région.
- Développer la communication intra-régionale par tous moyens (site internet, listes de diffusion, bulletin, diffusion d'informations en provenance de la fédération ...).
- Développer également la communication externe en veillant à réaliser des supports qui soient utilisables également par les comités départementaux et les clubs.
- Organiser au moins un rassemblement régional par an, préférentiellement couplé avec l'assemblée générale.
- Apporter de nouveaux services aux CDS, clubs et pratiquants de terrain.
- Créer un poste de permanent salarié par le Comité Régional.
- Rechercher un conventionnement avec le niveau national de la fédération.

Axe n° 2 :

Maintenir un haut niveau d'exploration, développer la connaissance du milieu souterrain néo-aquitain et veiller à sa conservation.

Actions à envisager :

- Participer à la gestion des sites à haut potentiel d'exploration, en liaison étroite avec les CDS concernés.
- Conduire ou soutenir des études de terrain y compris environnementales (topographie, karstologie, hydrologie, biospéléologie ...).
- Identifier les bonnes pratiques locales et les diffuser.
- Collaborer avec les scientifiques travaillant sur le milieu souterrain (géologues, biologistes, archéologues) et les relais institutionnels (universités et laboratoires de recherche)
- Créer et animer des groupes d'experts thématiques représentatifs de la pluralité des domaines d'expertise fédérale
- Se positionner systématiquement en centre de ressources auprès des porteurs de projets touchant au milieu souterrain
- Poursuivre le développement et la diffusion de la base de données Karsteau, en liaison avec la fédération, encourager la saisie des données par les comités départementaux.
- Mener une réflexion approfondie sur la gestion environnementale de grottes-laboratoires (une par département ?).

Axe n° 3 :

Stabiliser le nombre de pratiquants fédérés - rajeunir la population

Actions à envisager :

- Actions spécifiques vers les jeunes (16-25 ans) :
 - Soutenir les Ecoles Départementales de Spéléo mises en place par certains Comités Départementaux.
 - Organiser des manifestations régionales destinées prioritairement aux jeunes.
 - Aider financièrement les jeunes qui souhaitent participer à des stages.
- Favoriser la pratique de la spéléologie d'exploration car c'est un réservoir de cadres associatifs. De plus, elle fidélise les pratiquants dans l'activité spéléologie au sens large.
- Actions spécifiques vers les 25-40 ans :
 - Les inciter aux activités d'exploration.
 - Faciliter leur formation technique.
- Actions spécifiques vers les séniors :
 - Retenir cette population en lui proposant des actions ciblées et motivantes : spéléologie et patrimoine, spéléologie et environnement, spéléologie scientifique, thèmes qui répondent généralement à ses préoccupations sociétales.
 - Participer aux réflexions en cours au sein de la Fédération Française de Spéléologie sur les possibilités de cotisation et d'assurance adaptées à ce public.

Axe n° 4 :

Former les cadres techniques et les élus des associations.

La politique d'incitation à la formation de cadres techniques pour les clubs est essentielle et doit être poursuivie et même développée, car on constate un déficit chronique de cadres (initiateurs et moniteurs)

Il semble que le principal obstacle à la formation ne soit plus actuellement financier. C'est plutôt la raréfaction des candidats éventuels.

Actions à envisager :

- Organiser au moins un stage Perfectionnement technique (pré-initiateur) par an.
- Organiser au moins un stage Initiateur par an.
- Renforcer les missions et les moyens des correspondant régionaux de L'École Française de Spéléologie (un pour le sud de la région, un autre pour le nord) afin qu'ils puissent se déplacer dans les départements, faire un état des lieux des besoins et adapter les formations à la disponibilité des candidats potentiels.
- Disposer de lots de matériel de formation mutualisables sur la région.
- Inciter aux préformations, stages techniques diplômants et formations à la gestion et à la communication.
- Organiser des weekends interdépartementaux de formation continue des sauveteurs du Spéléo Secours Français.
- Mieux utiliser les offres de formation externes (CROS, CDOS).

Axe n° 5 :

Développer une politique d'aménagement et de gestion de sites de pratique

Cette politique consiste à réhabiliter, sécuriser et promouvoir des sites de pratique pour la découverte de la spéléologie et du canyonisme et l'éducation à l'environnement. Elle est déjà menée depuis longtemps dans plusieurs départements de la région.

L'intérêt de cette politique est de :

- Disposer de sites accessibles et sécurisés permettant de pratiquer la spéléologie de loisirs,
- Limiter l'impact de la pratique de découverte de la spéléologie sur le milieu souterrain en canalisant cette activité sur un petit nombre de cavités,

Travailler dès l'origine des projets avec les collectivités locales et territoriales, les propriétaires et les professionnels, afin d'éviter les conflits d'usage des sites. Cette politique doit être menée en coordination étroite avec les comités départementaux, moteurs de cette action.

Actions à envisager :

- Encourager cette politique, notamment dans les départements à faible potentiel spéléologique.
- Mieux évaluer, au plan régional, l'impact de ces aménagements sur la pratique.
- Soutenir les projets départementaux structurants pour l'aménagement et la sécurisation de nouveaux sites de découverte de la spéléologie et du canyonisme.
- Améliorer la promotion de ces sites (liens sur internet, brochures promotionnelles, etc.)

Axe n° 6 :

Promouvoir la spéléologie et le canyonisme dans le cadre du sport pour tous.

On note un succès réel des manifestations destinées au grand public dans le cadre du Sport pour Tous. Les journées Nationales de la Spéléologie et du Canyonisme qui ont fêté leur 14^{ème} anniversaire en 2016 attirent chaque année un public plus nombreux.

On note qu'on a affaire à un public familiarisé avec ce type d'actions promotionnelles pour les sports de nature, mais qui ne s'engage pas ensuite dans les associations (quasiment pas de nouveaux adhérents induits par ces actions). Les raisons sont multiples, mais il semble qu'ils ont une image déformée du monde associatif. Des actions pour redorer l'image de la pratique associative sont certainement à envisager dans un cadre qui dépasse la seule spéléologie.

En revanche, ces journées grand public ont un bon impact sur l'image de notre activité. On a de très bons retours ce qui n'est déjà pas mal pour une activité assez méconnue.

Au-delà de ces manifestations ponctuelles, il est important de mener des actions pérennes de promotion en direction du grand public et des scolaires.

Actions à envisager :

- Continuer à s'impliquer dans les actions de promotion, mais en privilégiant celles qui amènent le public sur les lieux de pratique et au contact des pratiquants réguliers. Ne pas perdre de vue l'objectif du recrutement d'adhérents pour les clubs.
- Etendre la palette d'activités lors de ces journées (dépasser la simple découverte du milieu souterrain) Ouvrir la participation externe à des actions spéléo de type patrimonial, culturel ou environnemental.

- Mieux communiquer lors de Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyonisme, et mieux utiliser les outils de promotion de la fédération pour le public et les médias à l'occasion de ces manifestations.
- Penser à solliciter et prévenir les médias à chacune de nos actions visibles et/ou innovantes et inviter les journalistes à nous rejoindre sur le terrain.
- Favoriser le développement de sentiers karstiques. Apporter, le cas échéant, des éléments sur le milieu souterrain lors de la mise en place de tous types de sentiers d'interprétation de la nature.
- Développer la connaissance du milieu souterrain et la pratique de la spéléologie dans le cadre de l'éducation nationale, en particulier les lycées.

Approuvé par l'assemblée générale du CSRNA

Le 30 avril 2017

Le Président



Bernard Lebreton